



Prescriptions ouvertes

VOUS AVEZ DIT : INTERCONNEXION ?

Masanté, lancé par les autorités fédérales, est un portail. Par vocation, il oriente donc les visiteurs vers d'autres systèmes où sont publiées des données de santé. Parmi ces sources interconnectées : le Réseau Santé Wallon. Lequel renvoie l'ascenseur dans son espace patient avec, par exemple, une section conduisant au module de Masanté qui permet de voir les e-prescriptions en cours.

Un patient inscrit au Réseau Santé Wallon (RSW) peut, une fois connecté à son espace personnel du Réseau, naviguer dans une série de chapitres : « Mes documents », « Mon profil », « Mon consentement », « Mes autorisations d'accès », « Mon historique des accès » etc. On parle d'un espace sécurisé, la connexion supposant authentification.

L'un des nouveaux onglets de cet espace s'appelle « Mes prescriptions ». Il conduit à l'application qui, sur le portail Masanté, permet aux Belges de [visualiser leurs prescriptions de médicaments](#), électroniques, en ambulatoire, et ouvertes (à savoir encore non délivrées dans une pharmacie).

Pour mémoire, les nouvelles ordonnances ont désormais une durée de validité de trois mois par défaut. L'instauration de cette date limite répond, comme e-santewallonie vous l'avait exposé, à diverses motivations dont celle de ne pas engorger le serveur Recip-e d'ordonnances dormantes que nul ne vient plus faire exécuter au bout d'un certain temps.

Work in process

Un autre des onglets qui ont pointé le nez dans l'espace patient du RSW s'intitule « Ma mutuelle ». A ce stade, il ne conduit essentiellement qu'à une liste sur Masanté : les nom, adresse, coordonnées téléphoniques et URL du site web des mutualités belges. C'est cependant une section en construction. A terme, la plate-forme en ligne de la mutuelle de chaque patient devrait s'ouvrir automatiquement, sans que l'assuré soit contraint de s'identifier une seconde fois pour accéder à ses données d'ordre « médico-administratif » - comme les remboursements, par exemple. Les organismes assureurs belges travaillent actuellement à leur intégration dans Masanté.

[retour à la newsletter](#)

e-santewallonie.be

